

# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2025**



# Sommaire

P. 3

Édito

P. 4

Préserver les écosystèmes, la biodiversité et l'eau

P. 7

Mieux se loger

P. 10

Mieux se déplacer

P. 13

Mieux protéger la population contre les risques naturels et anthropiques

P. 16

Mieux valoriser les connaissances et données sur le développement durable

# Édito

**Éric BATAILLER**  
Directeur de la DEAL



**Séverine CATHALA**  
Directrice adjointe,  
directrice des antennes  
cheffe du pôle aménagement et habitat



**Franck LUSTENBERGER**  
Directeur adjoint,  
adjoint au délégué  
ministériel de zone,  
chef du pôle risques

“

Résilience.

Ce mot a résonné tout au long de l'année 2025. Il s'agissait alors d'effacer les stigmates de cyclones dévastateurs, d'accompagner l'ensemble des acteurs locaux dans la mise en place des investissements nécessaires pour un retour rapide à des conditions de vie normales, mais aussi de mieux affronter les futurs événements climatiques, plus intenses et plus fréquents.

Tout le collectif et toutes les postures de la DEAL de La Réunion ont été fortement mobilisés, directement ou indirectement, dans cet objectif protéiforme, et continuent de l'être aujourd'hui encore, tant la tâche est ardue.

Le territoire réunionnais reconnaît, salue cet engagement sans faille et lui est nécessairement reconnaissant.

Mais l'objectif de résilience ne doit pas masquer une autre valeur fondatrice de la DEAL et qui contribue à la fierté de ses agents : la créativité.

Une valeur essentielle dans un contexte ultra-marin, fort de sa richesse humaine et environnementale exceptionnelle mais aussi confronté à des défis tout aussi exceptionnels, dans des domaines aussi variés que le logement, la préservation de la biodiversité ou la gestion de l'eau, avec des priorités parfois opposées.

Ces défis imposent une organisation agile et souple, la recherche de solutions adaptées, de processus techniques ou réglementaires innovants, pour lesquels la DEAL de La Réunion sait depuis toujours être force de proposition.

Cet engagement au bénéfice du territoire, cette créativité, ces compétences font de la DEAL un service unique et le bilan des actions les plus saillantes menées au cours de l'année écoulée en est la démonstration quotidienne.

Bonne lecture à toutes et tous.

Éric Batailler

”

01.

## **Préserver les écosystèmes, la biodiversité et l'eau**



## Territorialisation de la Stratégie nationale pour la biodiversité

La DEAL a élaboré la feuille de route adaptée aux enjeux de La Réunion de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Construite avec l'ensemble des services de l'État, ce référentiel identifie les priorités d'action, structure les interventions et renforce leur cohérence. Elle permet de mobiliser plus efficacement les moyens publics pour protéger et restaurer les écosystèmes réunionnais.



## Plan opérationnel de lutte contre les espèces invasives (POLI)

La DEAL a finalisé en 2025 le nouveau Plan opérationnel de lutte contre les espèces invasives (POLI 4), qui fixe la feuille de route 2024-2027. Construit avec l'ensemble des acteurs du territoire, ce plan renforce la prévention des introductions, améliore la détection précoce, organise la lutte dans les espaces prioritaires et développe des méthodes innovantes. Il permet d'agir de manière coordonnée face aux espèces qui menacent la biodiversité de l'île.



## Approche et observation des cétacés

La DEAL, en co-pilotage avec la Direction de la mer sud océan indien (DMSOI), a finalisé le 4 juin 2025 le nouvel arrêté préfectoral renforçant la réglementation des activités nautiques à proximité des cétacés dans les eaux territoriales de La Réunion. Fruit d'une concertation de huit mois avec les institutions, les associations, les professionnels et le grand public, ce texte fixe des mesures strictes pour garantir la préservation des cétacés (baleines présentes en hiver et dauphins présents à l'année) et prévenir les potentiels conflits d'usage, avec une attention particulière à la sécurité maritime et la contrôlabilité. Pour la saison de présence des baleines 2025, les retours signalent une fréquentation des baleines à bosse en net recul (79 individus identifiés, contre plus de 400 les trois dernières années, avec un pic exceptionnel autour de 1 200 en 2023).



## La louveterie de La Réunion

La DEAL a renforcé la louveterie de La Réunion, qui compte désormais huit louvetiers nommés pour un mandat de cinq ans et placés sous l'autorité du préfet. Ils interviennent en appui des services de l'État pour la police de la chasse, la lutte contre le braconnage et les actions ciblées de gestion des espèces exotiques envahissantes. Leur mobilisation contribue au bon déroulement des missions publiques liées à la faune sauvage sur le territoire.



## Conférence de l'eau du 30 avril 2025

Avec près de 160 participants, la conférence de l'eau de La Réunion a rassemblé tous les acteurs du territoire, marquant une volonté politique forte de progrès collectif sur la préservation et le partage de l'eau à La Réunion. Les conclusions ont alimenté la grande conférence nationale de l'eau lancée par le Premier ministre en mai 2025.

## SDAGE et DCE (Directive Cadre sur l'Eau)

L'état des lieux 2025, élaboré par la DEAL et l'Office de l'eau, a été adopté le 25 novembre 2025. Il révèle une dégradation globale de l'état des masses d'eau réunionnaises, avec seulement 41 % en bon état. Cette première étape du 4e cycle DCE va permettre d'élaborer le projet de SDAGE 2028-2033 et son programme de mesures, en intégrant les enjeux de changement climatique, de sobriété en eau et d'adéquation entre ressource disponible et aménagement du territoire. Ces travaux seront conduits en 2026 en concertation avec l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau.



## Un plan ORSEC départemental pour la gestion des crises d'eau potable

En 2025, la DEAL, en partenariat avec l'ARS et l'État-Major de zone, a élaboré et validé le plan départemental ORSEC dédié à la gestion des crises majeures d'approvisionnement en eau potable. Ce plan définit les rôles des acteurs et les actions à engager en cas de perturbation (sécheresse, pollution, cyclone, panne majeure, etc.), afin d'assurer une réponse efficace à toute situation critique.

## Chiffres clés

+ de **130**  
dossiers présentés  
en CDNPS.

**41 %**

des masses d'eau réunionnaises en bon état global.

**79**

c'est le nombre de baleines identifiées en 2025 (contre plus de 400 les trois dernières années).

**74 %**

des nappes souterraines en bon état.

**28 %**

de déficit hydrique lors de la saison des pluies 2024-2025.

02.

## Mieux se loger



## 215 M€ d'aides pour le logement aidé

En 2025, l'État a mobilisé plus de 200 M€ d'aides pour le logement aidé à La Réunion. Plus de 4 000 logements aidés ont été agréés, grâce à plus de 73 M€ de crédits LBU (ligne budgétaire unique), 135 M€ d'aide fiscale et plus d'1 M€ de subventions ANAH (agence nationale de l'amélioration de l'Habitat). Pour la production neuve, plus de 2 200 logements sont concernés : plus de 1 000 logements locatifs sociaux et très sociaux, environ 1 100 locatifs intermédiaires et près de 100 logements en accession sociale. Côté rénovation, plus de 1 850 logements sont réhabilités ou améliorés. La LBU finance aussi 3 opérations d'ingénierie et 1 opération d'aménagement contre l'habitat indigne (3,3 M€), ainsi que 3 opérations FRAFU (1,6 M€). L'ANAH finance pour 1,5 M€ des actions à La Chaumière, l'OPAH-RU à Saint-Pierre (opérations de résorption de l'habitat de renouvellement urbain) et des programmes ANCT (agence nationale des territoires).

## Habitat et logement social

Le Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement (CDHH) s'est réuni en plénière le 20 février, puis le 31 mars, rassemblant tous les acteurs du logement et de l'hébergement. Les enjeux sont majeurs pour répondre aux besoins en logements : maîtrise des coûts et des délais des chantiers, accès au foncier, maîtrise des loyers, lutte contre l'habitat indigne, relance de l'accèsion sociale à la propriété, mobilisation du parc privé, etc.



## Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU)

En 2025, le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) concerne 6 projets conventionnés avec l'ANRU dans les communes de Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît, Le Port, Saint-Louis et Saint-Pierre, sous la délégation territoriale de la DEAL. Ce programme englobe 125 opérations, mobilise 150 M€ de subventions ANRU et génère 700 M€ d'investissements sur le territoire. Les subventions sont engagées à 55 % (près de 80 M€) et 21 % (31,9 M€) ont été versées en 2025.



avec



**OPAH RU**  
de la Ville de Saint-Pierre  
CENTRE VILLE | TERRE SAINTE

## L'enjeu d'un accompagnement pour tous pour l'amélioration de l'habitat : de la couverture départementale du SPRH et des OPAH-RU

France Rénov' constitue le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), assurant l'appui aux projets de rénovation des propriétaires grâce aux Espaces Conseils France Rénov' (ECSR'). Son enjeu : garantir l'accès de chaque ménage à un accompagnement, même dans les zones difficiles d'accès, et permettre une couverture départementale optimale, en lien étroit avec les collectivités. Le Pacte Territorial France Rénov', convention entre l'ANAH (délégation DEAL) et les intercommunalités, accompagne cette dynamique via l'ingénierie. Un premier Pacte a été signé par le Préfet le 1er octobre ; celui de la CIVIS est intervenu en décembre. L'OPAH-RU de Saint-Pierre existe depuis 2022 ; celle de la CIVIS devrait voir le jour en 2026.



## Visite du Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne à La Réunion

La directrice du Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne (PNLHI) était présente à La Réunion du 10 au 17 septembre. Sa mission comprenait des rencontres et des séances de formation pour les agents des collectivités, axées sur la lutte contre l'habitat indigne.

## Mise en place de l'observatoire des coûts du logement aidé

Cet observatoire s'inscrit dans la déclinaison locale du PLOM (Plan Logement Outre-Mer) 2024-2027, avec un lancement initié en fin d'année. Face à la forte hausse des coûts ces dernières années, cette démarche est particulièrement attendue par les acteurs du secteur. La mobilisation des bailleurs sociaux est essentielle pour la réussite de cet outil, qui suivra les coûts à trois étapes clés d'une opération : avant et après appel d'offres, puis à la livraison.



## Séminaire sur les copropriétés

Organisé avec l'ADIL le 10 décembre, cet événement a rassemblé les acteurs du logement et de la copropriété pour échanger sur les défis et les solutions à La Réunion.



## Urbanisme opérationnel et foncier

L'État instruit les permis pour les projets énergétiques, particulièrement les projets agrivoltaïques. L'État accompagne l'éco-cité de La Réunion et les éco-quartiers : revu d'éco-projet ZAC Phaonc, première édition des journées de l'éco-cité. La DEAL a contribué, avec l'Agorah, à la rédaction d'un guide méthodologique dédié à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme.

## Chiffres clés

# 215 M€

Aides de l'État en 2025 pour le logement aidé.

+ de 4 000

logements aidés agréés (73 M€ de crédits LBU, 135 M€ d'aide fiscale, + de 1 M€ de subventions ANAH).

3,3 M€

pour le financement de 3 opérations de LHI.

1,6 M€

pour le financement de 3 opérations FRAFU.

NPNRU : 700 M€

d'investissements générés (6 projets, 125 opérations).

+ de 2 200

logements neufs et 1 850 en rénovation.

## Aménagement & urbanisme

1,5 M€

Fonds Vert recyclage foncier.

2,3 M€

Fonds Vert renaturation.

135

autorisations d'urbanisme instruites.

11

projets agrivoltaïques instruits.

3

PLU arrêtés.

113

avis CDPENAF.

8

dossiers CDAC.

03.

## Mieux se déplacer



## Financement des infrastructures de transport

L'État, au-delà des financements importants qu'il mobilise sur la Nouvelle Route du Littoral, contribue financièrement aux projets d'aménagement cyclable et de développement des transports en commun. En mars 2025, la passerelle modes doux Roland Hoareau a été mise en service à Saint-Pierre. A Saint-Denis, l'accompagnement financier par l'État du programme BAOBAB (Bus Aéroport Ouest Bus Aéroport Bocage) d'infrastructures réservées aux transports collectifs a aussi été confirmé avec la signature d'une convention financière attribuant à la CINOR une subvention à hauteur de 2,4 M€.



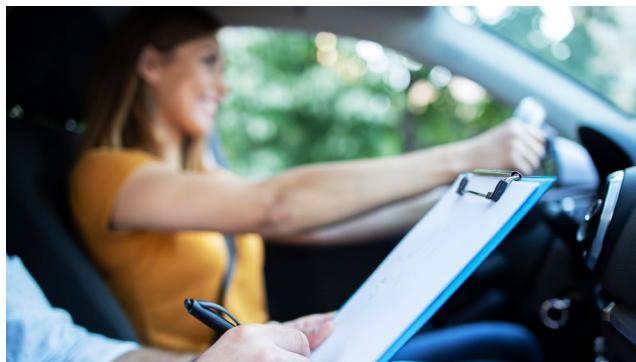
## Régulation des transports

La DEAL garantit le respect des réglementations pour assurer la sécurité des personnes et des marchandises et la loyauté dans la concurrence. En 2025, La Réunion compte 1415 entreprises de transport routier, la plaçant en tête des territoires d'outre-mer. La DEAL effectue des missions de contrôle et de gestion du registre : 9 000 titres de transports sont valides à ce jour, répartis en 5 000 véhicules de marchandises et 4000 de voyageurs. Seize centres de formation agréés assurent la formation initiale (FIMO) et continue (FCO) des conducteurs, ainsi que l'obtention de la capacité professionnelle pour le transport léger. Les opérations de contrôle menées en 2025 ont abouti à la mise en demeure d'une trentaine d'entreprises, la radiation de 65 sociétés, le contrôle de 650 véhicules dont 40 % en infraction, la constatation de 1 370 infractions pour 14 000 € d'amendes, et la mise en demeure de 6 centres de formation.



## Mobilités durables

En 2025, la cellule régionale France Mobilités Océan Indien a été lancée pour soutenir les projets de mobilité à La Réunion et Mayotte, en partenariat avec le CEREMA, la DEALM de Mayotte, l'ADEME, la Banque des Territoires, l'ANCT, l'AFD et l'AGORAH. Elle doit accompagner les collectivités dans leurs démarches de mobilité durable, avec l'organisation de webinaires de formation et d'information sur des sujets comme l'évaluation socio-économique de projets et le financement des transports. Ce dispositif encourage des solutions innovantes et écologiques.



## Éducation routière

En 2025, un livret numérique pour les auto-écoles a été déployé pour améliorer la répartition équitable des places d'examen selon les heures de conduite déclarées. Cela rend le système plus juste. Au 17 novembre 2025, 22 897 permis B ont été obtenus avec un taux de réussite de 53,99 %. En 2026, cette réforme sera renforcée et prendra encore plus d'ampleur.



## Sécurité Routière

Le 26 mai 2025, la DEAL Réunion a supervisé une opération exceptionnelle de transport de pièces d'éoliennes du Port-Est à Sainte-Rose. Trois convois géants, dont deux ont traversé des centres-villes denses, ont mobilisé les équipes de sécurité routière afin d'assurer la sécurité et limiter les perturbations sur la circulation. Cet événement a montré la capacité de la DEAL à intervenir sur des projets complexes tout en préservant la sécurité.

Le 14 septembre 2025, la DEAL a organisé son premier Village de la Sécurité Routière au Barachois, réunissant plus de 20 partenaires et 400 visiteurs. Ateliers pratiques, démonstrations et actions de prévention ont sensibilisé le public aux dangers de la route et à la mobilité responsable. Cet événement constitue un moment important pour renforcer la culture de la sécurité routière à La Réunion, grâce à une mobilisation inédite et fédératrice.

## Chiffres clés

**4 M€**

pour la Nouvelle Route du Littoral.

**1 M€**

d'aides pour les projets d'aménagement cyclable.

**2,4 M€**

pour les infrastructures de transports collectifs.

**1 M€**

pour les mobilités durables et le covoitage.

04.

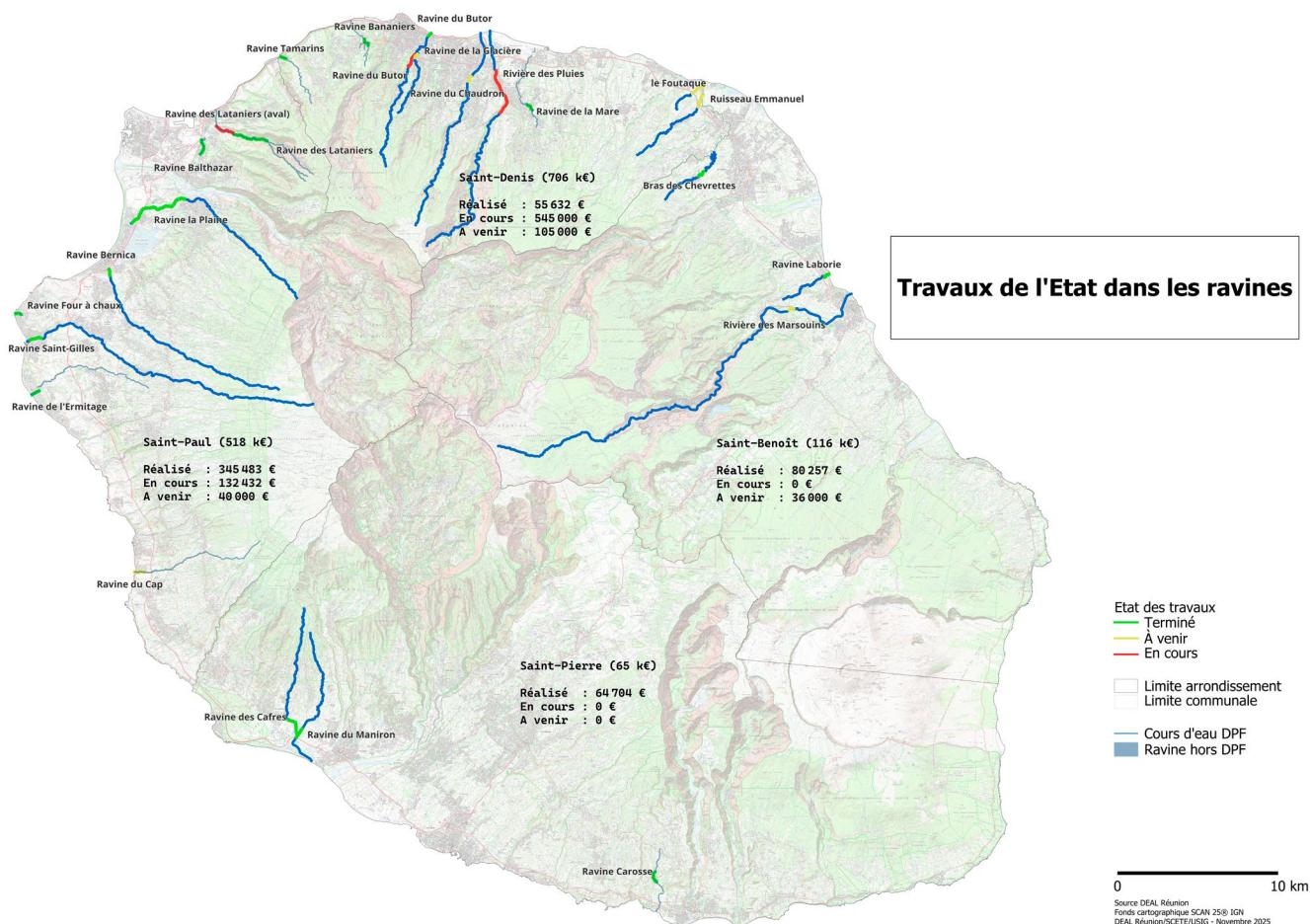
## Mieux protéger la population contre les risques naturels et anthropiques

## Mobilisation exceptionnelle pendant et après le cyclone Garance

Du 27 février au 1er mars 2025, le cyclone tropical Garance a frappé La Réunion avec une violence exceptionnelle, déclenchant une alerte violette. Les vents, atteignant 110 à 234 km/h, et les pluies record, dépassant 500 mm en 12 heures, ont provoqué des inondations dévastatrices, forçant l'évacuation de 54 personnes. Le bilan humain s'élève à 5 morts et 6 blessés, tandis que les dégâts matériels ont été considérables, notamment dans le nord-est de l'île où 10 % des bâtiments ont subi des dommages, principalement au niveau des toitures et des fenêtres. Au total, 11 650 constructions ont été expertisées avec l'appui du CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment), du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et du COARM (conseil de l'ordre des architectes de La Réunion et de Mayotte) pour évaluer leur état et proposer des solutions de renforcement.



Dès les premières heures suivant le passage du cyclone, la DEAL s'est mobilisée aux côtés des communes et intercommunalités pour coordonner les actions d'urgence et assurer leur conformité réglementaire. Les équipes ont procédé à des relevés de crues sur le terrain et organisé un retour d'expérience approfondi sur les aspects hydrologiques et hydrauliques, afin d'en tirer des enseignements pour les futurs événements. Parallèlement, le BRGM a mené 133 missions post-cyclone pour évaluer les risques géologiques résiduels,



aboutissant à 33 procédures de délocalisation ou de destruction d'ouvrages jugés trop dangereux. Ces travaux ont également permis d'accélérer la mise en œuvre des Plans d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), avec de nouveaux projets labellisés dans plusieurs communes pour mieux anticiper les risques.

Pour soutenir la reconstruction et la prévention, un budget de 200 millions d'euros a été alloué sur la période 2025–2027, dont près de 50 millions déjà engagés via

le Pacte d'Avenir, avec 20 millions versés dès 2025. Ces fonds ont permis d'instruire plus de 1 000 opérations de reconstruction à travers 120 dossiers déposés par les collectivités locales. Le Fonds Vert a également contribué à des aménagements urgents, comme la sécurisation de la route de Bois de Pomme à Salazie, où des diagnostics et des travaux spécifiques ont été réalisés pour rétablir la mobilité en toute sécurité.

La gestion des ravines et des ouvrages hydrauliques a fait l'objet d'une attention particulière. Un cadre d'intervention actualisé a été défini pour clarifier les responsabilités entre les ravines publiques et privées, tandis que 1,5 million d'euros ont été consacrés à des interventions d'urgence dans les secteurs les plus exposés. Cinq systèmes d'endiguement de classe B, protégeant entre 3 000 et 30 000 habitants, ont par ailleurs été mis aux normes pour renforcer leur résistance face aux futures intempéries.



La sensibilisation des populations a été un axe fort de l'action publique, notamment lors de la Journée nationale de la résilience, où 150 actions ont été menées dans le cadre de 50 projets visant à renforcer la culture du risque. La DEAL a également piloté l'enquête publique du Plan de Prévention des Risques (PPR) de Saint-André, en actualisant les études d'aléas et en diffusant des cartographies mises à jour pour aider les acteurs locaux à mieux anticiper les dangers. Enfin, des protocoles d'intervention post-cyclone ont été élaborés pour garantir la sécurité lors du rétablissement des réseaux essentiels (eau, électricité), tout en intégrant des mesures de préservation de la biodiversité.

L'ensemble de ces actions illustre l'engagement conjugué de l'État, des collectivités et des citoyens pour renforcer la résilience de La Réunion face aux cyclones, en combinant reconstruction immédiate, prévention à long terme et adaptation des infrastructures.

## Gestion des déchets



Dans le mois qui a suivi le cyclone Garance, la DEAL a assuré le pilotage de la gestion des déchets sur les territoires de la CINOR et de la CIREST, afin de répondre à la saturation de l'Ecopole de Sainte-Suzanne, confrontée à une forte augmentation de flux de déchets, dont certains particulièrement dégradés, ainsi qu'à des problèmes d'alimentation électrique. Elle a également coordonné l'élimination des déchets d'élevage générés par le cyclone, notamment dans la filière avicole.

Les inspecteurs des installations classées de la DEAL ont instruit les demandes de dérogation indispensables à la continuité du service de gestion des déchets et facilité la communication entre les différents acteurs, favorisant ainsi l'émergence de solutions adaptées. Par ailleurs, la DEAL a assuré le suivi de la gestion des déchets verts post-Garance, en contrôlant les plateformes de tri, de transit et de traitement de ces déchets.

## Chiffres clés

# 50 M€

engagés via le Pacte d'Avenir, avec 20 millions versés dès 2025 pour la reconstruction et la prévention.

+ de **1 000**  
opérations de  
reconstruction  
instruits à travers 120  
dossiers déposés par  
les collectivités locales.

**11 650**  
constructions  
expertisées après le  
passage du cyclone  
Garance.

# 1,5 M€

montant des travaux financés et  
réalisés par l'État sur les ravines.

Ravine du Butor  
(Saint-Denis)  
**200 k€** de travaux,  
3 mois de travaux,  
**10 000 m<sup>3</sup>** de déblais  
et repositionnement  
de **3 000 m<sup>3</sup>** de blocs  
rocheux.

Rivière des pluies  
(Saint-Denis)  
**200 k€** de travaux,  
5 mois de travaux,  
**40 à 50 000 m<sup>3</sup>** de  
matériaux déplacés.

# 62 880 t

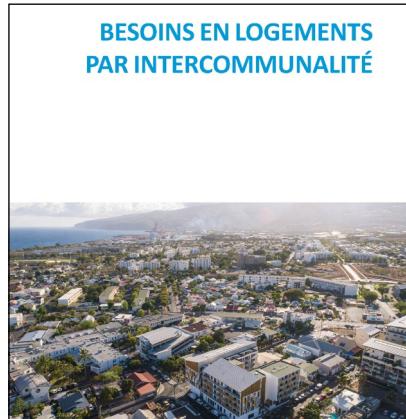
de déchets verts générés par le  
cyclone Garance et traités entre  
mars et mai 2025.

05.

## **Mieux valoriser les connaissances et données sur le développement durable**

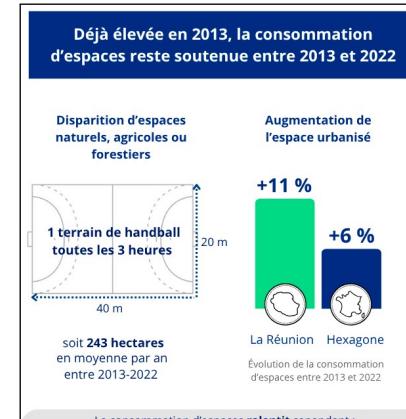
# Des partenariats et des publications...

Plusieurs études et publications ont été produites par la DEAL en 2025. On peut citer les principales :



## Les logements à La Réunion à l'horizon 2050

Conduite conjointement par la DEAL et l'INSEE, cette étude précise les besoins futurs en logements à l'horizon 2050, en intégrant dynamiques démographiques, modes de cohabitation et enjeux de renouvellement du parc. Ce travail partenarial offre une vision prospective partagée, utile aux collectivités pour planifier durablement l'aménagement du territoire. L'analyse fournit également des indicateurs territorialisés essentiels à l'élaboration des politiques de l'habitat et à la maîtrise de l'artificialisation.



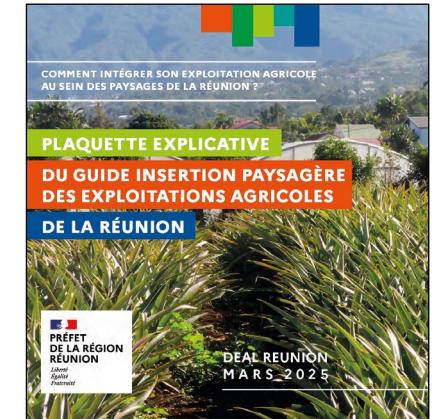
## Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à La Réunion (2013–2022)

La DEAL et l'INSEE ont uni leurs expertises pour offrir une analyse fine de l'évolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2013–2022. Cette étude éclaire les déterminants de l'artificialisation et met en lumière les efforts de densification déjà engagés par les collectivités. Elle constitue un outil majeur pour la planification territoriale et l'atteinte de l'objectif « Zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050.



## Guide «éviter, réduire, compenser» (ERC)

La séquence «éviter, réduire, compenser» (ERC) est un outil incontournable pour garantir l'équilibre entre réalisation de projets et protection de l'environnement. La compensation des impacts résiduels, après évitement et réduction, doit être appliquée de façon efficace et opérationnelle pour assurer l'absence de perte nette, voire un gain de biodiversité. Le guide Eccoden, publié en juin 2025 et issu d'une étude pilotée par la DEAL, dote les porteurs de projets et les acteurs de l'environnement de recommandations essentielles pour optimiser les mesures de compensation.



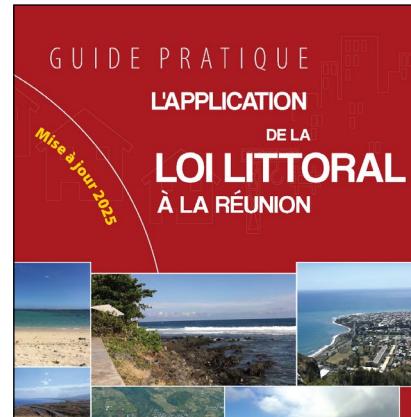
## Guide d'insertion paysagère des exploitations agricoles

La DEAL, accompagnée des acteurs agricoles et du paysage, a finalisé le guide « Insertion paysagère des exploitations agricoles de La Réunion ». Également, le site du Portail des paysages a continué d'évoluer, intégrant l'Observatoire photographique des paysages



## Guide PLU : les clés pour réussir votre projet

Afin d'accompagner les élus et les services dans les démarches complexes que sont l'élaboration et l'évolution des plans locaux d'urbanisme, l'État a souhaité mettre à leur disposition un guide méthodologique dédié aux plans locaux d'urbanisme. Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la production de ce guide a été confiée à l'AGORAH avec l'appui des partenaires institutionnels et techniques concernés.



## Guide d'application de la loi littoral à La Réunion (mise à jour 2025)

La première version de ce guide publiée en 2022 a fait l'objet d'une actualisation en 2025 pour prendre en compte les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes.

# ... et des temps forts.

Des événements importants ont été organisés tout au long de l'année 2025



La participation au **Salon de la maison du 1er au 11 mai, et au Salon des seniors du 12 au 14 décembre**. Le Service Habitat – Logement Social est allé au contact direct des réunionnais pour les informer sur les aides à l'habitat privé (pour améliorer son logement ou accéder à la propriété). Cet accompagnement du Service Habitat a également été mis en oeuvre lors des Journées « France Services » de Saint-André, des Aviron et de Saint-Pierre les 29 août, 22 octobre et 2 décembre

La première édition des Journées de l'Écocité (4-5 juin 2025, plus de 200 participants).

## Présentation du dispositif expérimental d'encadrement des loyers privés

Le 27 août 2025, une conférence de presse a présenté les résultats de l'Observatoire des Loyers Privés de La Réunion (OLPR) et le dispositif expérimental d'encadrement des loyers privés, issu de la loi « Bélim » du 13 juin 2025. Cette loi prévoit l'encadrement des loyers dans les communes dites « tendues » d'Outre-mer, dont neuf sont à La Réunion. La DEAL, l'ADIL, l'AGORAH et la FLD (fondation pour le logement des défavorisés) ont collaboré pour expliquer ce dispositif aux médias et sensibiliser les communes concernées. Ce partenariat vise à mieux préparer le territoire à la mise en oeuvre de la régulation des loyers.

## La Semaine européenne du développement durable (SEDD) 2025 à La Réunion

La Semaine européenne du développement durable 2025 a une fois de plus démontré la forte mobilisation du territoire, avec près de 90 actions recensées, soit une augmentation par rapport à 2024. Parrainée par le chanteur Gilbert Pounia et Florence Sellier, animatrice télé l'édition a été inaugurée au Jardin de l'État et marquée par la signature de la convention du groupe régional des aires éducatives (GRAE) de La Réunion, symbole d'un partenariat renforcé entre l'État, la Région, le Département, le Rectorat et les acteurs de la biodiversité. Les thématiques de la biodiversité, de la gestion des déchets et de la protection du lagon ont animé les trois semaines d'événement, grâce à l'engagement des établissements scolaires, associations et institutions. La DEAL s'est également investie en menant de nombreuses actions internes et externes, contribuant ainsi au succès de cette édition 2025.

## Formation à l'aménagement opérationnel : Urbax

Basée sur une mise en situation par un jeu de rôle organisé sur trois jours, qui a permis aux participants d'incarner différents acteurs de projets urbains (aménageurs, bailleurs, promoteurs, industriels, collectivités) pour mieux comprendre leurs logiques d'intervention avec l'aide du CEREMA et de la SPL Grand Ouest.



## Matinée d'échanges sur : « Le renouvellement urbain hors ANRU à La Réunion, c'est possible ! »

La matinée, qui a réuni 100 participants, a favorisé les échanges entre collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, bureaux d'études, experts et services de l'État pour encourager le développement de la ville sur la ville et lutter contre l'étalement urbain.

## **Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

2, rue Juliette Dodu - CS 41009  
97743 Saint-Denis cedex 9  
Téléphone accueil : 02 62 40 26 26  
[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)